



blement renforcés dans ce secteur et marqués de nouveaux progrès dans les bois du Roy et Courton et dans la vallée de l'Ardras. Les villages de Saint-Quentin et de Verly ont été réoccupés. Maréchal, disposé aux Anglais avec une opiniâtreté féroce, passe de mains en mains. Ainsi, tandis que l'ennemi cède au centre, il fait tous ses efforts pour tenir aux deux ailes de l'Ourcq à Soissons et de la Marne à Reims.

Non, Bochem se trouve dans une situation difficile. Ses avant-postes dans une poche qui se resserre rapidement, gravement menacés dans leurs communications, ses troupes perdent la présomption assurance qu'aurait inspiré au Kronprinz le succès inespéré du chemin des Dames.

La puissance irrésistible de la manœuvre du général Foch s'affirme par le brillant succès de nos armées ; jamais notre commandement n'a mieux mérité la confiance du pays qu'en ces jours de grande espérance. L'état-major impérial qui, dans son communiqué de ce après-midi essayait de couvrir sa retraite par un déploiement d'explications plus fantaisistes les unes que les autres, recédait encore dans son bulletin de ce soir à 2 heures ; il déclare en effet que « sur le front de bataille de l'Alsace à la Marne les attaques françaises s'échouent, et que, de nouveaux combats se sont engagés entre l'Alsace et l'Ourcq ».

L'ennemi éloigne son artilleur

Paris, 22 Juillet. Les contre-attaques allemandes de la nuit à l'est du plateau de Combrailles, ont un but parfaitement clair. Elles tendent à protéger l'évacuation des colonnes qui remontent de la Marne vers la Vesle. L'ennemi s'efforce de gagner du temps, en ménageant à son repli les quelques journées ou les quelques heures dont il a besoin pour se désorganiser.

Nos troupes continuent à passer la Marne et grandes forces, au nord-est de Château-Thierry, et se portent rapidement sur les hauteurs de l'Yser.

L'armée Desnoyettes, qui a déjà abordé la région du Châtelet, a brisé, cette nuit, l'effort de l'ennemi, capturant un millier de prisonniers.

Dans le secteur nord, l'armée Mangin resserre méthodiquement son étreinte autour du Mont de Paris, qui commande les approches de Soissons.

Les patrouilles françaises, opérant en avant de Château-Thierry, ont appris que la retraite de l'ennemi s'étend sur plusieurs kilomètres en profondeur. L'artillerie ennemie se fait à peine entendre, ce qui prouverait indiquée que le commandement allemand a ordonné de la reporter en arrière.

Les débris de Ludendorff comme chef d'état-major

Londres, 22 Juillet. Le Times écrit : Ludendorff débute comme un chef d'état-major malheureux. S'il ne démissionne pas, la feuille berlinoise pourrait bien enfoncer des clous dans le cercueil de sa réputation militaire.

L'ennemi a sacrifié ses arrière-gardes sur la rive sud de la Marne, et il y a lieu de croire qu'il ne conserve que de fortes arrière-gardes sur la rive nord, ce qui pourrait indiquer l'approche de sa retraite sur l'Alsace.

Londres, 22 Juillet. Le colonel Replington, écrivain dans le Morning Post, dit :

Il est difficile de comprendre la témérité qui a conduit Ludendorff à se démettre grossièrement la valeur offensive des armées alliées. On en est réduit à croire que les brèves écrites en allemand au sujet de Foch et des réserves de l'ennemi ont été envoyées par Ludendorff et publiées par son état-major.

Il doit amèrement le regretter.

Communiqué officiel anglais

22 Juillet (après-midi). Nos troupes ont encore gagné quelque terrain, hier, au sud-est d'Ébène-terne. Une attaque ennemie, exécutée à la grenade, dans cette région, a été repoussée.

Nous avons capturé quelques prisonniers. La nuit dernière, en coopération avec les troupes françaises, nous avons exécuté avec succès une petite opération au sud de Villers-Bretonneux, capturant quelques prisonniers et des mitrailleuses.

Pendant la nuit, nos patrouilles ont pénétré dans les tranchées ennemies à Neuville-Vitasse, à Calonne, sur les Lys, et au nord de Bailleul, ramenant des prisonniers.

Un raid ennemi dans ce dernier secteur a été repoussé. L'artillerie allemande a été active dans le secteur de Loche.

ALERTE À PARIS

Paris, 22 Juillet. Ce matin, vers 8 heures, un avion allemand a semé la terreur dans la région parisienne. Il s'est retiré devant le tir de barrage.

A 11 heures, des nouveaux tirs de barrage ont été entendus.

Paris, 22 Juillet. Vers onze heures, un avion allemand a traversé les lignes, se dirigeant vers la région parisienne. Il a dû rebrousser chemin devant le tir de barrage.

Les Troupes Alliées sur la Côte normande

Immense impression en Russie. Pétrograde, 22 Juillet. Les milieux maximalistes de Moscou se montrent inquiets de l'immense effet moral produit dans les masses russes par l'opération des troupes alliées dans la région de la côte normande. Parmi les prisonniers, de race slave et italienne, faits à l'Autriche, la nouvelle que nous recevons de Demariaux américains se trouvait dans la province d'Arkhangel, a agi comme un stimulant extraordinaire.

Les mesures ordonnées par le Soviet de Moscou ne peuvent empêcher que les corps de débarquement alliés ne s'accroissent journellement de centaines d'anciens soldats russes et de prisonniers évadés qui passent, sans

M. Malvy devant la Haute-Cour

Paris, 22 Juillet. La huitième audience de la Cour de Justice est ouverte à 9 h. 5. M. Antonin Dubost préside.

L'appel nominal commence par la lettre E. Le comte d'Évreux est appelé le premier. M. Belhomme et Tournon ne répondent pas à l'appel de leur nom.

Le président annonce qu'il a reçu des lettres de protestation, notamment de M. Calliaux, contre le rôle qu'on lui a prêté au cours des débats. Ces personnes demandent à être entendues comme témoins.

Le président transmet au procureur général des documents qui viennent de lui être envoyés par M. Isvolsky, ancien ambassadeur de Russie. Ces documents seraient lus, et le procureur général et la défense jugés nécessaire.

L'audition des témoins reprend.

Déposition de M. Moreau

M. Moreau, de la Sûreté générale, est entendu.

Le témoin s'explique sur la propagande déflatiste. De nombreuses questions sont posées au témoin, qui est sourd. On les lui communique par écrit. M. Malvy proteste contre la version donnée par M. Moreau sur la surveillance d'Almeida, Manon et Duval. Il dit que les instructions furent envoyées à M. Richard, directeur de la Sûreté générale, qui en témoigna.

Une question du procureur général, M. Moreau, sur les déclarations de M. Calliaux, qui ne fut pas librement envoyée la propagande russe en France, fut interrompue par M. Moreau, qui dit qu'il a été envoyé au front. Le témoin déclare qu'il ne fut pas librement envoyée la propagande russe en France, fut interrompue par M. Moreau, qui dit qu'il a été envoyé au front.

Le témoin s'explique sur les mêmes faits que M. Moreau, il attribue la propagande pacifiste à la complaisance, au laisser-aller. Il s'explique également sur la lettre envoyée au général Lyautey, et sur le rôle de M. Moreau, qui en témoigna.

Déposition de M. Perrette

On entend ensuite M. Perrette, qui est le successeur de M. Moreau.

Le témoin s'explique sur les mêmes faits que M. Moreau, il attribue la propagande pacifiste à la complaisance, au laisser-aller. Il s'explique également sur la lettre envoyée au général Lyautey, et sur le rôle de M. Moreau, qui en témoigna.

Un moment, il sort de sa poche un papier, disant que c'est un projet de décret de démission de Ludendorff. Ce projet de décret fut remis au ministre de l'Intérieur, qui le fit publier dans l'Assemblée, puis la pièce est jointe au dossier. La déposition de M. Perrette et ses réponses aux questions qui lui sont faites, soulèvent une certaine agitation.

Le témoin se montre très sévère au sujet du fait que des antipatriotes ne furent pas poursuivis. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Perrette répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Perrette demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

mes au sujet du carnet D. Il donne la composition de ce carnet. Au sujet du dossier Alméryda, le témoin dit que M. Moreau ne répondit pas à l'appel de son nom.

M. Moreau dit qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

M. Moreau répond qu'il n'y avait que 100 exemplaires. M. Moreau demande à combien d'exemplaires fut tiré le Livre Rouge.

Nos Prisonniers sont maltraités par les Allemands

Paris, 22 Juillet. Il résulte des déclarations faites par trois prisonniers français, récemment évadés d'Allemagne, après une assez longue captivité, que nos prisonniers, dans l'ensemble, sont collectivement maltraités et restent parfois quatre ou cinq jours sans nourriture. Ils sont continuellement menacés de coups de bâton par leurs gardiens.

Un camp de Romécourt, les gardiens étaient particulièrement lâches et cruels. Un évadé, on signale de nombreux traits d'humanité de la part de soldats allemands, quand ils avaient trop peur eux-mêmes.

Nos aviateurs, même blessés, n'étaient pas traités de la sorte. Ils étaient soignés et même se livraient à aucun assaut de générosité à leur égard.

Nos évadés disent n'éprouver qu'un désir, celui de retourner en France, et les honneurs militaires allemands, afin d'être de représailles pour les souffrances qu'ils ont subies pendant leur captivité.

À la Fédération socialiste de la Seine

Paris, 22 Juillet. Hier eut lieu une intéressante séance au Conseil fédéral socialiste de la Seine, laquelle se préparait au Conseil national socialiste.

M. Lyautey, président du Conseil fédéral, avait abordé la question de la demande de contrôle contre Albert Thomas, personnellement de façon à la rattacher aux questions de politique générale du parti. Albert Thomas, député, avait répondu qu'il lui importait peu de la possibilité de se défendre, comme il le désirait, devant le Conseil national socialiste.

La séance a été interrompue par la lecture de la demande de contrôle. Il en fut ainsi décidé, étant entendu que la demande de contrôle visait Albert Thomas et les quarante autres députés socialistes.

Le Conseil fédéral a ensuite la discussion pour le choix de la motion à présenter au Conseil national au sujet de la politique internationale.

Quatre motions étaient en présence. Le numéro un, au nom des extrémistes, refusait les crédits de guerre et réclamait la révolution sociale.

Le numéro deux, au nom des modérés, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro trois, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro quatre, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro cinq, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro six, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro sept, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro huit, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro neuf, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro dix, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro onze, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro douze, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro treize, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro quatorze, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro quinze, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro seize, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro dix-sept, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro dix-huit, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro dix-neuf, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro vingt, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Le numéro vingt-et-un, au nom des socialistes, refusait les crédits de guerre, s'opposait à l'intervention des Alliés en Russie et demandait une réorganisation internationale pour le triomphe de la paix du président Wilson.

Notules Marseillaises

Une mesure utile. Un décret vient d'être appliqué, qui prescrit l'affichage, en monnaie française, dans les restaurants, hôtels, cafés, du prix des repas consommés.

D'autre part, tous les marchands de produits alimentaires et de pétrole sont soumis à la même mesure à Paris et dans le département de la Seine. Bien entendu, les détaillants des foires, halles et marchés n'en sont point exemptés.

Un autre fait de la faculté que lui donne le décret en question, le préfet de police a également imposé, dans toutes les communes du département de la Seine, l'indication des prix, tant dans les restaurants que dans les magasins de détail, en monnaie anglaise et américaine.

Une mesure que l'on devrait étendre à toute la France, car s'il y a beaucoup d'honnêtes commerçants, il en est d'autres qui poussent l'amour du lucre jusqu'à exploiter non seulement leurs concitoyens, mais encore nos braves alliés, ce qui est encore plus indigne.

Chronique Locale

Une vingtaine de vieillards des deux sexes habitants des régions envahies, sont arrivés hier après-midi à Evian, accompagnés par des infirmières. Après avoir été ravitaillés par les soins de la Croix-Rouge, ils ont été dirigés sur Aix, dans un établissement hospitalier.

Pour l'orphelinat laïque des Bouches-du-Rhône. M. Val-Bernard vient de recevoir les souscriptions de la commission des œuvres de guerre des ouvriers et employés des mines de Valdonne, 50 fr. (ce vers) ; subvention annuelle de la municipalité de Valdonne, 50 fr. ; cotisation de l'école maternelle d'Evian, 10 fr. ; personnel du service de Santé de Saint-Marguerite, 10 fr. ; Union Française pour l'œuvre de guerre, 10 fr. ; cotisation de M. J.-J. Pagan, exsecrétaire particulier de M. Brisson, 5 fr. ; Ziegler Alexandre, à Marseille, 10 fr. ; Roux Victor, à Marseille, 10 fr. ; cotisation de M. Pénès hospitalier à Saint-Marguerite, 10 fr. ; cotisation de M. de Vésignat de la libre pensée de Saint-Marguerite, 10 fr. ; cotisation de l'école maternelle d'Evian, 10 fr. ; Courty Pierre, cantonnier à Marseille-Endoume, 5 fr. ; cotisation M. de Vésignat de la libre pensée de Saint-Marguerite, 10 fr. ; Société anonyme des Alumines et Bauxites de France, à Roussé, 50 fr. ; cotisation de Roussé, 10 fr. ; cotisations annuelles de cinq personnes de Roussé, 10 francs.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marthe Hartmann, ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Sévres, vient d'être reçue première au concours de l'agrégation des sciences physiques et naturelles. Nos vives félicitations.

Notes d'art. — Chez Mlle Garante, 8, rue de la Darse, le peintre J. Audu expose le portrait d'un de nos concitoyens, dont la ressemblance française fait honneur à l'artiste.

Fédération départementale du Protariat de l'Est. Le département de la Haute-Saône, 1924. Les sections publiques. — Quelques associations n'ayant pas reçu à temps leur convocation, la réunion qui devait avoir lieu le 21 juillet, en faveur de l'agrégation de l'Indemnité de vie chère, est renvoyée à dimanche 28 juillet, à 9 heures 30. Bourges.

Matières premières textiles. — La Chambre de Commerce informe les intéressés que la déclaration des matières premières textiles est prescrite par un décret en date du 15 juillet 1924. Les intéressés trouveront à la Bibliothèque de la Chambre de Commerce (bureau des Importations) des exemplaires gratuits de ce décret. La déclaration à laquelle il est nécessaire de strictement se conformer.

Nous apprenons avec grand regret le décès de l'ancien député de la Haute-Saône, M. Terrier, le sympathique commandant du port de Marseille. Son fils, mobilisé depuis le début de la guerre, vient de mourir à Rouen à l'âge de 19 ans. En cette douloureuse épreuve, nous prions M. Terrier et sa famille de croire que nous sommes très sincère que nous prenons au décès qui les frappe.

Conseil de Guerre. — Le 23 Conseil de guerre avait condamné, le 15 mai dernier, le soldat S. de la 10e section d'indemnités, pour avoir blessé volontairement, à 3 ans de prison et cent francs d'amende. A cette même audience, M. N. de la 10e section d'indemnités, pour avoir blessé volontairement, à 3 ans de prison et cent francs d'amende. A cette même audience, M. N. de la 10e section d'indemnités, pour avoir blessé volontairement, à 3 ans de prison et cent francs d'amende.

Les vieillards infirmes et incurables assistés de vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui de 9 à 12 heures sans interruption, pour les assistés de la 10e section d'indemnités, pour avoir blessé volontairement, à 3 ans de prison et cent francs d'amende.

Dans le gendarmerie. — M. Even, colonel, chef de la 10e légion de gendarmerie à Marseille, passe à la 13e légion à Clermont-Ferrand, passe à Marseille.

Groupement économique de l'enseignement public. — Conformément aux décisions prises en Assemblée générale, les adhérents sont priés de se rendre le jeudi 25 de 8 h. à 11 heures, dans les centres de participation, ou de 8 h. à 11 h. à la brasserie Colbert, pour y effectuer un versement de 10 francs pour la constitution d'un fonds de

Non, mais un accident est toujours possible, écrivait Finot, dont les yeux gris s'assombrirent subitement.

— Ah ! non, pas cela ! se récria la belle Arlette frissonnante.

— Pourtant, c'est le seul moyen pratique.

— Non, non, pas de sang, pas de crime !

— Espèce de gourde ! jeta Finot, cynique, qui le parla de crime, de sang ?

Tout dépend de la façon de préparer un accident. On n'est pas obligé d'y aller de la main même la main à la pelle. Il y a des moyens originaux, des moyens politiques. Une femme qui se trompe d'adresse.

Arlette Finot ne répliqua rien. Mais son regard empreint d'une vague terreur atténuée se fixa sur la physiognomie astucieuse et cruelle de son mari.

— Allons, allons, reprit celui-ci, ne t'émeus pas à l'avance de ces détails.

— D'abord, tout cela, je te le répète, n'est qu'hypothèses. Occupons-nous avant tout des réalités possibles.

— Ce n'est pas pour des prunes que nous avons repris et élevé Jeanne jusqu'à cette heure, n'est-ce pas ?

— Sûrement.

— Non, nous avons toujours nourri l'espoir d'en tirer un jour la forte somme, afin de pouvoir nous retirer pour vivre en bourgeois cossus.

— Tu parles !

— Eh bien, le moment d'agir est venu.

roulement. Les données seront livrées les mercredi 24 et vendredi 26, de 5 heures à 7 heures, et le jeudi 25, de 9 heures à 11 heures dans les trois centres.

Un Ouistiti. — La charmante salle des Alceus tient un succès sans précédent avec la nouvelle revue Le Singe d'une nuit d'été. Mlle Jeanne Lavrenko, de l'Opéra-Comique, s'y affirme véritablement une cantatrice de grand ordre ; Marianne Hiquet, l'exquise comédienne du théâtre Antoine, n'a jamais fait preuve de plus de verve et d'humour ; Delys est une petite légende tout à fait délicate ; Jeanne Lombard, qui interprète avec un art consommé les artistes du Ouistiti depuis sa fondation, mérite également les plus grands éloges ; Antoine Bourard, de l'Opéra, est bien plus charmant fantaisiste qu'on puisse l'être ; Ribbet, le



